

## Si l'accès à l'enseignement secondaire, puis supérieur, s'est généralisé à la fin du XX<sup>e</sup> siècle pour l'ensemble de la population française, des disparités selon l'origine sociale de l'élève demeurent. Elles concernent en particulier l'obtention du baccalauréat, le type de baccalauréat obtenu et le niveau du plus haut diplôme.

Favoriser la mixité sociale en France est l'un des défis inscrits dans la loi de l'avenir de l'école du 23 avril 2005. Connaître la réussite d'une génération au baccalauréat, le type de baccalauréat obtenu et le niveau du plus haut diplôme par catégorie sociale est une manière d'estimer l'importance des inégalités scolaires selon le milieu social.

Les développements quantitatifs des enseignements secondaires, puis supérieurs, ont permis d'ouvrir l'école à une population plus large. La part des jeunes possédant le baccalauréat augmente de façon exponentielle entre les générations nées entre 1929 et 1938 (6 %) et celles nées entre 1974 et 1978 (62 %). Cette part augmente ensuite très peu sur les dernières générations jusqu'à un passé récent (65 % pour les jeunes nés entre 1984 et 1988). Cette évolution d'ensemble masque cependant des disparités sociales importantes. Ainsi, un enfant de cadre obtient plus souvent le baccalauréat qu'un enfant d'employé ou d'ouvrier : 84 % contre 55 % pour la dernière génération. Moins forte que pour les générations des années 1960, cette différence n'a pratiquement pas varié depuis une décennie, entre les générations des années 1970 ou 1980 (*graphique 01*).

Le type de baccalauréat obtenu par les jeunes diffère également selon la catégorie socioprofessionnelle de leurs parents (*tableau 02*). En 2011, 49,8 % des diplômes délivrés sont des baccalauréats généraux, 22,7 % des baccalauréats technologiques et 27,4 % des baccalauréats professionnels. Mais, si

76,0 % des lauréats enfants de cadres obtiennent un baccalauréat général, 14,5 % un baccalauréat technologique et seulement 9,4 % un baccalauréat professionnel, la répartition est de respectivement 32,7 %, 26,4 % et 40,9 % pour les enfants d'ouvriers.

Par ailleurs, parmi les jeunes ayant terminé leur formation initiale en 2008, 2009 ou 2010, les enfants de cadres et de professions intermédiaires sont bien plus nombreux que les enfants d'ouvriers et d'employés à posséder, pour plus haut diplôme, un diplôme du supérieur (respectivement 61 % contre 31 %). Ils sont en revanche moins nombreux à posséder au plus le baccalauréat (respectivement 23 % contre 27 %), le CAP-BEP (9 % contre 21 %) ou le brevet ou aucun diplôme (7 % contre 21 %). Ces disparités sont relativement stables dans le temps (*graphique 03*).

Le « niveau d'études » est mesuré ici par le diplôme le plus élevé déclaré par l'individu. L'« origine sociale » est appréhendée, classiquement, par la catégorie socioprofessionnelle des parents donnant la priorité au père. La PCS d'un retraité ou d'un chômeur est celle de son dernier emploi. La profession du père est privilégiée, celle de la mère y est substituée lorsque le père est absent ou décédé.

Le graphique 01 porte sur des générations, c'est-à-dire des jeunes nés la même année. Les données proviennent de l'enquête Emploi de l'Insee. On établit les résultats pour les générations nées de 1979 à 1983 à partir de l'enquête de 2005 et ceux des générations nées de 1984 à 1988 à partir de l'enquête de 2011.

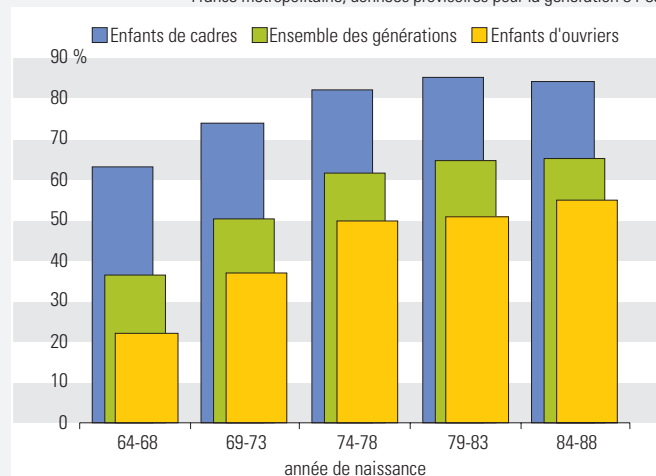
Le tableau 02 utilise la base exhaustive Ocean du MEN.

Le graphique 03 concerne les jeunes ayant terminé leurs études initiales l'année précédant l'enquête. Les données proviennent des enquêtes Emploi de l'Insee. Ainsi, les sortants de 2008, 2009 et 2010 sont observés respectivement à partir des enquêtes 2009, 2010 et 2011. L'analyse sur trois années consécutives permet d'avoir un nombre d'individus suffisamment important par catégorie socioprofessionnelle et de lisser les chocs conjoncturels.

Sources : MEN-MESR-DEPP, Insee (enquêtes Emploi).  
Champ : France métropolitaine pour les enquêtes Insee et France métropolitaine + Dom (y compris Mayotte) pour les statistiques du MEN.

## 01 Obtention du baccalauréat selon la génération et le milieu social

France métropolitaine, données provisoires pour la génération 84-88



Lecture : parmi les jeunes nés de 1984 à 1988, 84 % de ceux dont le père est cadre ou de profession intermédiaire sont bacheliers contre 55 % des jeunes de père ouvrier ou employé.

Sources : Insee (enquêtes Emploi) ; calculs : MEN-MESR-DEPP

## 02 Répartition par filière des bacheliers 2011 selon leur origine sociale (en %)

France métropolitaine + Dom

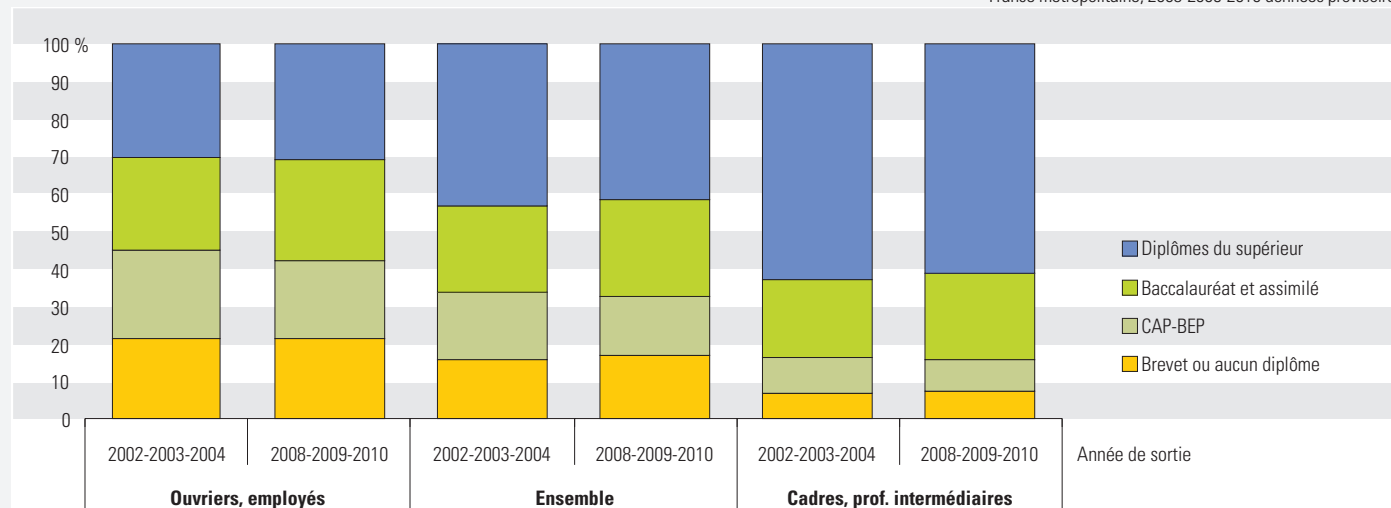
	Générale	Technologique	Professionnelle
Agriculteurs exploitants	54,7	21,9	23,4
Artisans, commerçants, chefs d'entr.	49,2	22,2	28,6
Cadres, prof. intellectuelles supérieures	76,0	14,5	9,4
Professions intermédiaires	58,1	24,4	17,4
Employés	48,7	28,4	22,8
Ouvriers	32,7	26,4	40,9
Retraités	38,0	22,7	39,3
Inactifs	43,0	29,2	27,8
Non renseigné	14,7	20,0	65,3
<b>Ensemble</b>	<b>49,8</b>	<b>22,7</b>	<b>27,4</b>

Lecture : en 2011, 54,7 % des bacheliers enfants d'agriculteurs ont obtenu un baccalauréat général, 21,9 % un baccalauréat technologique et 23,4 % un baccalauréat professionnel.

Source : MEN-MESR-DEPP (Ocean)

## 03 Diplômes des jeunes sortants en fonction du milieu social (sortants en 2002-2003-2004 et 2008-2009-2010)

France métropolitaine, 2008-2009-2010 données provisoires



Lecture : sur 100 enfants d'employés et d'ouvriers sortants du système scolaire en 2008-2009-2010, 31 ont eu un diplôme d'enseignement supérieur, 27 déclarent un baccalauréat comme diplôme le plus élevé, 21 un BEP ou un CAP et 21 possèdent un brevet ou aucun diplôme.

Sources : calculs MEN-MESR-DEPP à partir des enquêtes Emploi de l'Insee de 2003, 2004, 2005 regroupés d'une part ; de 2009, 2010 et 2011 regroupés d'autre part.